

Famille

INFORMATIONS

PUBLIC CONCERNÉ :

Notaires et collaborateurs du notariat.

NIVEAU :

Pratique courante

DATES :

04 juin 2026

DURÉE :

1 jour(s) (0,0 heures)

FORMAT :

Présentiel

PRÉREQUIS :

Aucun prérequis exigé. Toutefois le niveau du stage est de pratique approfondie.

MODALITÉS D'EXÉCUTION :

Formation en présentiel ou Visioformation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

MODALITÉS TECHNIQUES :

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

MODALITÉS D'ENCADREMENT :

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS :

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

REMISE D'UNE ATTESTATION :

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

UNIVERSITE DU NOTARIAT 04 - STE TULLE - 04 Juin 2026

AT11 - L'assurance-vie dans l'organisation patrimoniale : aspects pratiques et spécificités de l'approche notariale (Atelier UNOFI)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Anticiper et maîtriser les impacts civils et fiscaux
- D'avoir les réflexes pour sécuriser le conseil (souscription et désignation bénéficiaire) et éviter les remises en cause (primes manifestement exagérées, abus de droit et donation indirecte)

FORMATEURS

CONTENU :

Introduction

Le traitement fiscal du contrat d'assurance-vie

- Fiscalité en cas de vie
- Fiscalité en cas de décès

Points de vigilance lors de la souscription

- Capacité juridique du souscripteur
- Incidences du régime matrimonial
- Quasi-usufruit et assurance-vie

Points de vigilance concernant la désignation du bénéficiaire

- Intérêt de la désignation
- Modalités d'acceptation et de révocation
- Clauses bénéficiaires couramment utilisées

Remises en cause du contrat d'assurance-vie

- Primes manifestement exagérées
- Donations indirectes
- Abus de droit